



© Petrogustavo.Francetvinfo.fr

Au cri de « Jomo dòmi deyò », la grande manifestation pacifique du 13 octobre 2019

LE PEUPLE HAITIEN A LE DROIT DE VIVRE EN TOUTE DIGNITE ET SOUVERAINETE

Depuis les 6-8 juillet 2018 jusqu'à nos jours, la population haïtienne est en rébellion contre le président Jovenel Moïse et son administration du PHTK (Parti Haïtien Tèt Kalé), dont elle réclame la démission, en raison de la détérioration de la situation économique, sociale et politique, résultant de la mauvaise gestion généralisée des affaires du pays et de l'impunité d'un pouvoir compromis dans le détournement de fonds publics.

Ce président est accusé par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif d'avoir participé à la dilapidation des fonds Petro Caribe de 4,2 milliards de dollars américains d'aide, accordée par le Venezuela à Haïti en 2005. C'est le plus grand scandale financier de l'histoire du pays. La dilapidation des impôts des contribuables et des fonds publics par le biais d'entreprises fictives est devenue la spécialité d'une poignée de membres haut placés du pouvoir PHTK, d'ailleurs auto-proclamé « bandit légal », et de certains groupes économiques dominants.

Depuis plus de sept mois, le pays n'a plus de gouvernement et se trouve dans l'impossibilité d'adopter un budget. Le parlement, en plein désordre, ne sera pas renouvelé car les élections prévues fin octobre sont reportées sine die. Haïti pourrait alors sombrer dans l'arbitraire absolu.

Le pays est aux mains d'un chef d'Etat qui a établi une administration à sa solde, a instrumentalisé la Police nationale pour réprimer l'expression des droits des citoyens. Un climat de terreur est maintenu dans le pays par les gangs à ses ordres qui endeuillent de leurs crimes les familles haïtiennes. Des centaines de civils des quartiers populaires, La Saline, Tokyo, Cité Soleil et Carrefour-Feuilles, ont été massacrés, crimes à ce jour restés impunis. De paisibles citoyens sont trainés en prison ou simplement tués d'une balle à la tête par des gens encagoulés, portant des uniformes de policiers. Serait-on revenu aux méthodes des Duvalier ?

La population haïtienne, dans une situation proche de l'urgence humanitaire, est parfaitement consciente que le vol des deniers publics, l'arrogance et l'impunité dont jouit ce pouvoir sont les causes directes des violations de ses droits et de son appauvrissement. Excédée, elle ne cesse, par ses manifestations dans les différentes villes du pays, de réclamer un changement profond d'un système qui n'a que trop duré dans l'histoire du pays.

Les activités du pays sont au point mort : les transports sont perturbés, les entreprises, les écoles et les services publics sont fermés et, pour certains, vandalisés. Les produits de première nécessité et les soins d'urgence peuvent de ce fait manquer aux personnes les plus vulnérables.

Fait sans précédent depuis ces dernières décennies, de larges secteurs de la vie nationale, institutions religieuses, organisations de défense des droits humains, organisations populaires, universitaires, artistes et écrivains, groupements de jeunes activistes, syndicats, partis politiques et même des parlementaires dissidents et certains milieux des affaires, réclament la démission d'un président, honni de tous, indigne du titre d'haïtien, et dont le seul soutien sont les puissances étrangères.

L'ambassadrice américaine est personnellement interpellée pour avoir tenté de forcer les organisations haïtiennes à dialoguer avec un président accusé de corruption et responsable de massacres d'Haïtiens. Ce sont d'ailleurs les manipulations du scrutin par des agents de son gouvernement qui l'ont porté au pouvoir en 2016, avec moins de 20% des suffrages potentiels.

De même est stigmatisée l'inacceptable ingérence des pays, dits amis d'Haïti, du CORE GROUP¹, qui en arguant du maintien de la règle des élections, prétendent, non sans cynisme, autoriser un accusé de corruption et de crimes d'Etat, d'achever en toute impunité les trois ans restant de son mandat ! Une telle exigence, si elle devait être imposée au pays, serait le meilleur moyen de favoriser l'extension des violations des droits humains et du processus de violence actuel.

Les puissances étrangères et les organisations internationales n'en sont pas à leurs premiers forfaits à l'égard de notre pays. Notamment l'ONU dont la mission de stabilisation MINUSTAH, coupable de diverses violations des droits humains en Haïti, a été impliquée, après le séisme de 2010, dans l'introduction de l'épidémie dévastatrice du choléra qui a tué 10.000 personnes et en a infecté 800.000. Malgré le fait que de nombreuses études scientifiques en aient établi les preuves², c'est seulement au bout de huit ans que le secrétaire général de l'ONU a prononcé de plates excuses, pour ne rien reconnaître des fautes commises !

Loin de renoncer au contrôle du pays depuis 15 ans, le Conseil de sécurité de l'ONU décide le 15 octobre 2019 de remplacer la Mission de justice MINUJUSTH qui a remplacé en 2018 la fameuse MINUSTAH, par l'installation du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Le même jour, suprême provocation aux protestations du pays, M. Moïse excluait toute démission et décidait la poursuite de son mandat à son terme !

Mais au-delà de l'insupportable et décriée ingérence étrangère qui a divisé notre nation depuis sa naissance et qui n'a jamais provoqué que le malheur de notre pays, il s'agit d'une crise profonde et multiforme du système haïtien qui a atteint un degré de gravité extrême.

Les générations anciennes et nouvelles du pays ont une tâche immense de réflexion pour en déceler les causes et trouver les voies et les leviers d'une refondation véritable. L'un de ces leviers pourrait être celui de se mettre résolument à l'écoute du peuple haïtien, qui, abandonné à lui-même de longue date, dans des conditions d'extrême précarité, a toujours fait preuve d'un remarquable sens politique, sauvant notre pays, à diverses reprises, de la catastrophe. Le voici à nouveau, en dépit de tous les dangers, dans les rues du pays, réclamant le respect de ses droits à vivre en toute dignité et souveraineté !

Notre association appelle les Haïtiens et les amis d'Haïti à soutenir la revendication fondamentale du peuple et de la jeunesse haïtienne à mettre fin à la présidence actuelle et de son administration, afin d'instaurer une gouvernance de transition, reconnue de tous, souveraine et sans exclusive. Celle-ci devrait permettre de prévenir l'aggravation du chaos en Haïti, remettre l'économie du pays en état de marche, répondre aux besoins les plus urgents de la population et assurer la sécurité du pays.

Engager la réflexion et organiser les forces utiles sont des tâches indispensables pour réaliser les procès du Petro Caribe, des divers massacres du régime et mettre progressivement en route les changements profonds réclamés par la population haïtienne, afin de restaurer la justice et l'état de droit dans le pays.

Centre Anacaona
de Défense des Droits humains
et des Libertés des Haïtiens

Paris, le 16 octobre 2019

¹ Le dénommé CORE GROUP est constitué par les représentants spéciaux des Secrétaires généraux de l'ONU et de l'Organisation des Etats Américains (OEA), des ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des Etats-Unis, de France et de l'Union Européenne. C'est une sorte de « parrainage », selon le langage états-unien, qu'aucun des pays qui le composent n'aurait accepté pour lui-même. Créé après le coup d'état en 2004, organisé par les Etats-Unis, contre le président élu Jean-Bertrand Aristide, ce Core Group est chargé de surveiller les moindres velléités des Haïtiens de s'écarter du diktat de la politique américaine en Haïti. Ainsi intervient-il dans les affaires du pays, dans toutes les élections, dont celles, frauduleuses, de M. Martelly du Parti Haïtien Tèt Kalé, PHTK (14 mai 2011 - 7 février 2016), et de son successeur M. Jovenel Moïse.

² Voir le livre du Professeur Renaud PIARROUX, *Cholera.Haïti 2010-2018 : histoire d'un désastre*. Paris, Editions du CNRS, 2019, 294 pages.